

Démographie d'entreprises

Plus d'entreprises individuelles et moins de micro-entrepreneurs

En 2015, la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine comptabilise 29 750 nouvelles entreprises, soit 13,9 % de moins qu'en 2014. Cette baisse s'explique principalement par celle des micro-entrepreneurs (- 35,4 %), liée à l'application de la loi relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises. Le choix des créateurs s'est davantage porté sur l'entreprise individuelle. Le nombre de nouvelles entreprises sous cette forme plus classique progresse ainsi de 23,2 %. Le repli est généralisé à tous les secteurs d'activité mais celui de la construction est particulièrement touché avec 1 430 créations de moins. Plus de 4 700 défaillances ont été comptabilisées en 2015, en recul de 2,8 % par rapport à 2014.

Nicolas Deboudt, Insee

En 2015, la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL) enregistre 29 750 créations d'entreprises, soit un recul de 13,9 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse, sans précédent depuis la mise en place du régime de micro-entrepreneur en 2009, est la plus importante parmi les régions métropolitaines.

Sur l'ensemble de la France métropolitaine, le nombre de nouvelles entreprises recule de façon moins accentuée (- 4,7 % après + 2,6 %). Seule l'Île-de-France compte davantage d'entreprises créées qu'en 2014 (+ 1,3 %). Deux autres régions sont en fort repli : la Normandie (- 9,9 %) et la Bourgogne-Franche-Comté (- 9,2 %).

La baisse est sensible dans tous les départements de l'ACAL, notamment en Haute-Marne (- 23,0 %), dans les Ardennes (- 22,5 %) et dans l'Aube (- 21,6 %). En Meurthe-et-Moselle, elle est contenue à - 10,2 %.

Un nouveau cadre législatif pour les immatriculations de micro-entrepreneurs

Ces chiffres s'expliquent par le net recul du nombre de nouveaux micro-entrepreneurs, en lien avec l'application de la loi relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises (ACTPE, dite Loi Pinel du 18 juin 2014). Outre la requalification du régime de l'auto-entrepreneur en micro-entrepreneur, la loi fixe un nouveau cadre aux créateurs souhaitant bénéficier de ce régime. Dorénavant, l'inscription auprès d'une chambre de commerce et d'industrie pour un commerçant ou au répertoire des

métiers pour un artisan est rendue obligatoire ainsi que la participation à un stage préparatoire à l'installation. De plus, le micro-entrepreneur doit désormais s'acquitter de la taxe de cotisation foncière des entreprises (CFE).

Ainsi, en 2015, les inscriptions de micro-entrepreneurs décroissent de 35,4 %, soit quatorze points d'écart avec la moyenne nationale (- 21,1 %). Il s'agit de la troisième année consécutive de baisse pour la région (- 0,3 % pour 2014 et - 12,2 % pour 2013). Le choix de ce type d'entreprise ne représente plus que deux créations sur cinq alors qu'il était encore majoritairement sollicité par les créateurs un an auparavant. Dans deux départements, en Haute-Marne et dans les Ardennes, la baisse du nombre de nouveaux micro-entrepreneurs est supérieure à 60 %.

L'entreprise individuelle progresse

Hors micro-entrepreneurs, les immatriculations croissent de 10 % et révèlent un report partiel des créations vers les autres formes d'entreprises. En 2015, 8 600 créateurs ont choisi de fonder leur activité sous forme d'entreprise individuelle, suivant ainsi la tendance nationale orientée à la hausse : respectivement + 23,2 % en ACAL et + 29,4 % en France métropolitaine par rapport à l'année précédente. Cette forme d'entreprise est choisie par les créateurs dans la plupart des secteurs d'activité, tout particulièrement dans celui du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration où le nombre de nouvelles entreprises

progresse de 90,5 % contre - 12,7 % l'année précédente. À l'inverse, dans la construction les immatriculations d'entreprises individuelles sont en recul de 11,2 %.

Dans les départements, la Marne enregistre la plus forte augmentation (+ 44,3 %) et la Meurthe-et-Moselle la plus faible (+ 7,0 %). La part des créations d'entreprises individuelles dans le total des immatriculations augmente de neuf points en un an pour atteindre 28,8 %.

Le nombre de nouvelles sociétés progresse plus modestement qu'en France métropolitaine (+ 0,2 % pour + 3,6 %) et s'établit à 9 450 entités. Cette forme d'entreprise concentre près d'un tiers des créations de la région, soit cinq points de plus en un an. Dans les départements, la situation est variable : en Haute-Marne, le nombre de nouvelles sociétés s'accroît sensiblement (+ 20,7 %) alors qu'il est en retrait dans la Meuse (- 4,6 %).

Repli du total des créations dans l'ensemble des secteurs

Les créations d'entreprises sont en baisse dans tous les secteurs d'activité. La construction est particulièrement touchée, ce secteur perd 1 433 créations en un an, quelles que soient les formes d'entreprises, dont 1 198 uniquement sous le régime du micro-entrepreneur. Le nombre de nouvelles entreprises dans ce secteur chute de 35 % dans les Ardennes. Le Bas-Rhin enregistre près d'un quart du recul régional (- 331 entreprises). La situation n'est guère plus favorable dans l'industrie où le nombre de nouvelles

entreprises décroît de 17,4 %, soit 377 créations de moins par rapport à l'année précédente. Elles diminuent le plus dans l'Aube (- 52,5 %) alors que la Meurthe-et-Moselle est le seul département d'ACAL où les créations sont en hausse (+ 16,4 %).

Dans le secteur du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration, le nombre de créations recule de 13,9 % et ne progresse dans aucun département. La Moselle (- 11,3 %), le Bas-Rhin (- 13,0 %) et le Haut-Rhin (- 16,0 %) cumulent la moitié des pertes.

Tout comme dans les autres secteurs d'activité, le nombre d'immatriculations se contracte aussi dans les services. Pour les services aux entreprises (- 8,5 %), la hausse des créations sous forme de sociétés (+ 3,5 %) ou d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs (+ 18,6 %) ne compense pas la baisse du volume des micro-entrepreneurs (- 21,6 %). Les entreprises de services aux particuliers suivent la même tendance (- 9,8 %).

Le repli des immatriculations dans les services est notable en Moselle (- 349 unités soit - 11,3 %), dans le Bas-Rhin (- 294 unités, soit - 6,6%) et dans l'Aube (- 174 unités soit - 19,1 %).

En France métropolitaine, le nombre de nouvelles entreprises baisse dans l'ensemble des secteurs et particulièrement dans la construction (- 17,0 %).

Moins de défaillances... surtout dans le Bas-Rhin

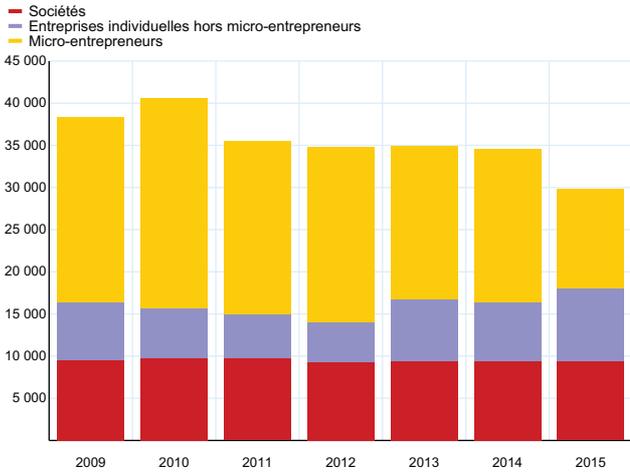
En 2015, en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, 4 716 défaillances d'entreprises ont été prononcées, soit une diminution de 2,8 % par rapport à l'année précédente. Ce repli concerne quatre des dix départements de la région. Dans le Bas-Rhin, les dépôts de bilan sont moins importants que dans les autres départements de la région. En 2015, les défaillances d'entreprises, au nombre de 1 009, ont diminué de 15,6 %. La baisse est également sensible dans la Marne (- 16,0 %),

les Vosges (- 8,4 %) et, dans une moindre mesure, dans la Meuse (- 1,4 %). Dans les autres départements, le nombre d'entreprises en difficulté augmente particulièrement dans les Ardennes (+ 6,6 %) et dans le Haut-Rhin (+ 6,4 %).

C'est dans le secteur de la construction que le nombre de procédures de redressement judiciaire diminue le plus en volume (- 105). Il est également en repli dans l'industrie (- 10,7 %) et dans les activités de services aux entreprises (- 6,3 %). Dans deux secteurs, les défaillances sont en hausse : l'agriculture (+ 16 %) et les activités de services aux particuliers (+ 12,7 %).

Au niveau national, les redressements judiciaires sont en augmentation de 1,3 % par rapport à l'année précédente avec des disparités selon les secteurs d'activité : les défaillances dans les services aux particuliers augmentent de 7,9 % alors qu'elles diminuent de 1,8 % dans l'industrie. ■

1 Créations d'entreprises dans la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine



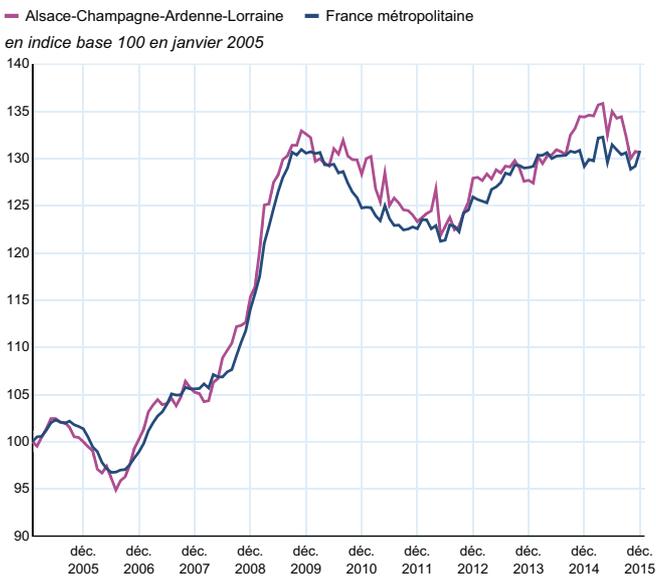
Note : nombre de créations brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2014 et 2015 dans la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine



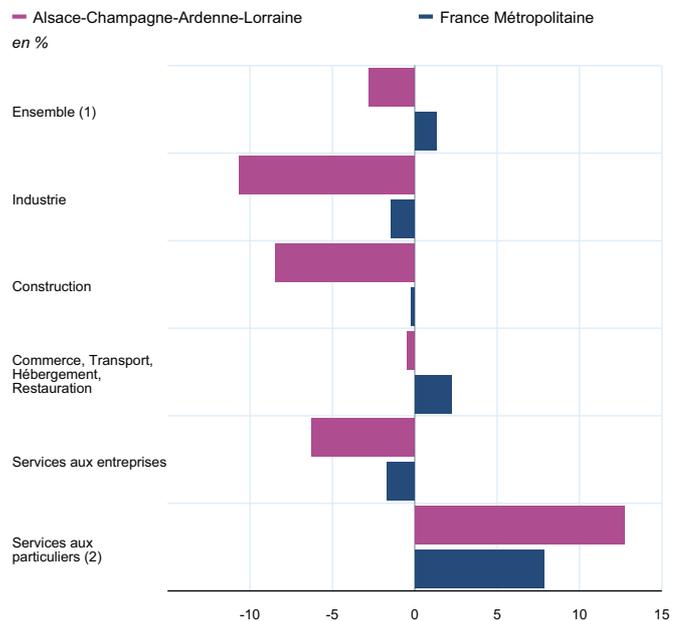
Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11/3/16).

4 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité dans la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine



(1) : y compris agriculture.
 (2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
 Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11/3/16).